

ABONNEMENT.

Saumur: En an. . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste:

En an. . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 30 c. Réclames. — . . . . . 30 Faits divers. — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 AVRIL

BULLETIN

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

Après avoir trompé, dupé, escroqué la France, sur le terrain politique et social, les républicains ont juré de la ruiner. C'est, à coup sûr, le seul serment qu'ils tiendront.

tâchera de faire face aux formidables dettes de la République.

Certes, nous ne nous faisons aucune illusion. Les populations ne sont, malheureusement, pas encore assez dégoûtées des républicains; mais, si l'on prend cette insuffisance de dégoût pour de l'attachement, il n'est certainement pas provoqué par les milliards qu'ils ont soutirés au pays.

Donc, nous vivons sous le régime de l'emprunt continu. Le gouvernement emprunte, constamment, et de toutes mains, par des voies plus ou moins occultes, en attendant la réouverture ostensible du grand-livre.

M. Clamageran, qui est un financier honnête, tenait à ce que l'on ne se moquât pas plus longtemps des contribuables. En prenant possession des finances, il constata, outre l'effroyable désordre administratif créé par M. Tirard, un déficit tel qu'il jugea urgent de le combler par la seule voie normale et régulière, par un emprunt consolidé à réaliser, sans retard et au grand jour.

A quoi pensez-vous donc? s'écrièrent en chœur les opportunistes. Vous avez besoin de quelques centaines de millions, nous vous donnerons un milliard, deux milliards, trois milliards, mais après les élections. Jusque-là, il faut que le suffrage universel croie que non-seulement nous n'avons besoin de rien, mais que nous marchons avec des excédents de recettes.

M. Clamageran n'avait, dès lors, qu'à s'en aller, et il est parti.

Quand l'emprunt se fera-t-il? Nous ne saurions le dire; mais, comme il est certain qu'il se fera, il faudrait, du moins, qu'il s'effectuât dans des conditions plus régulières et moins ruineuses que les précédents.

C'est là une question grave dont nous ferons l'objet d'un prochain article.

Pourquoi le Président Grévy a-t-il laissé exécuter l'atroce Gamahut?

Pourquoi a-t-il grâcié l'affreux Mielle?

Que l'exorbitant droit de grâce soit exercé lorsqu'il y a doute sur la culpabilité, — par exemple dans une affaire comme celle du malheureux pharmacien Danval qui avait empoisonné sa femme d'après les experts du tribunal, et qui, selon les experts de la Faculté de médecine, ne l'avait pas empoisonnée, — cela se comprend.

Mais, lorsque le crime de l'individu n'est pas douteux; lorsque les témoignages l'ont accablé d'une façon tellement évidente qu'il a dû avouer, lorsque l'assassin n'a pas été entraîné par la passion qui est une folie; lorsqu'il a tué pour voler ou pour rendre muette une voix accusatrice, nous ne comprenons pas la grâce.

L'assassin, dans ce cas-là, n'est qu'une bête fauve qu'il faut abattre.

On tue les chiens enragés, on fait la chasse aux loups et aux vipères...

Il faut tuer les assassins.

Pourquoi le bonhomme Grévy a-t-il laissé couper la tête de Gamahut?

C'est, dit-on, la faute de Marchandon, l'égorgeur de M<sup>me</sup> Cornet.

Le bon public s'est montré exaspéré, et M. le Président de la République a compris qu'il finirait par se fâcher.

Mais voici qu'il soustrait Mielle à la guillotine...

Nous nous épuisons en recherches pour deviner la raison de cette indulgence.

C'est la coterie de l'abolition contre les escarpes qui a repris le dessus.

En quoi Mielle peut-il être intéressant? Si Gamahut était une brute féroce, Mielle est un gredin ignoble...

En bonne justice, l'un devait disparaître comme l'autre.

Mais vous verrez que Marchandon lui-même, dont le crime a empêché le Président de signer la grâce de Gamahut, ne sera pas guillotiné.

Pour faire comprendre au bonhomme Grévy que les assassins doivent être tués, il faudrait que l'un d'eux guignât la cassette présidentielle et fit une toute petite boutonnière dans la peau du Président.

Même s'il en revenait, le bonhomme

Grévy ne grâcierait pas celui-là. Et il se montrerait sans doute moins tendre pour ceux qui assassinent en dehors de l'Élysée.

INDIGNE DE GOUVERNER!

La circulaire adressée par M. le duc Decazes aux délégués sénatoriaux de la Gironde, dessine fort nettement le terrain sur lequel les monarchistes doivent porter la lutte aux prochaines élections sénatoriales.

Le drapeau de la protestation, de la résistance et de la revendication commune doit rallier tous les conservateurs.

Nous devons protester contre le désordre financier qui nous envahit; contre la politique intérieure qui a troublé les consciences en chassant Dieu des écoles et qui a déclaré une guerre impie contre toutes les croyances; enfin contre les aventures lointaines criminellement entreprises et follement conduites.

M. le duc Decazes retrace la situation diplomatique qui existait avant l'avènement au pouvoir du parti républicain. Nous avons droit d'être fiers de cette situation que le gouvernement, dont M. le duc Decazes dirigea pendant quatre ans la politique extérieure, avait réussi à faire à la France.

« Elle était, écrit M. le duc Decazes, libre et indépendante dans ses allures. Recherchée et comblée par tous, elle voyait grandir autour d'elle la confiance et les sympathies, et ses résolutions ne dépendaient que d'elle! Qui donc pourrait dire aujourd'hui que la situation est à ce point entière que la paix générale demeure toujours assurée et que notre armée n'a rien perdu de sa cohésion ni de l'unité de son organisation? »

« N'avez-vous pas, à cette heure, le sentiment et comme la révélation des conclusions qui menacent l'Europe? »

« Êtes-vous assurés qu'elle ait conservé la libre possession de ses desseins et qu'elle ne soit pas entraînée vers d'étranges aventures? »

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XIII

LA FERME DE LA CHATAIGNERAIE (suite).

— Qu'y a-t-il pour votre service? demanda-t-il d'un ton qui sentait l'orgueil de l'enrichi.

— Je m'appelle Kerhaus, dit froidement le capitaine.

Le fabricant de toile fit un mouvement en arrière, se traits exprimèrent la stupeur. S'il était satisfait de la visite, on ne s'en serait certainement pas douté; il surmonta bien vite cette première impression et s'écria d'un accent ému:

— Monsieur le marquis de Kerhaus, oh! mon Dieu! Quelle bonne fortune! C'est la bourgeoisie qui va être contente! Nous vous croyions mort; pourquoi depuis si longtemps n'avez-vous pas donné de vos nouvelles? Nous nous disions: Quel malheur! Une si bonne et si illustre famille éteinte sans qu'il reste personne pour perpétuer le nom! Après vous, ce fut le tour de la marquise, Dieu ait son âme, la chère dame! Oh! votre arrivée nous

lire d'un grand embarras. A qui serait revenue la Châtaigneraie? Car vous êtes chez vous, monsieur le marquis. Nous avons conservé en dépôt votre propriété, je puis dire que nous l'avons améliorée.

Les années ont été mauvaises, le blé a manqué, le sarrasin aussi. Nous avons bien souffert, il a fallu songer à autre chose. Nous nous sommes mis à fabriquer des toiles pour l'État. L'installation a coûté fort gros, cela va sans dire, mais avec un bon maître comme monsieur le marquis on s'entend toujours. Mais entrez donc, monsieur le marquis, avec votre société, vous êtes chez vous.

Vous allez vous mettre à table. Holà! Jeanne, viens mettre le couvert, et qu'on se dépêche.

Il nous conduisit dans une salle basse où tout indiquait l'aisance: un bon lit très-élevé près de la cheminée, les meubles en bois de cerisier et le dressoir rempli de vaisselle colorée. Je l'avais observé pendant qu'il laissait échapper ce flot de paroles, et je me demandais si cet homme rusé ne s'était pas proposé de gagner du temps et de se mettre en mesure de dresser ses batteries, car je ne croyais pas un mot de ses formules de dévouement envers son propriétaire, dont l'arrivée devait terriblement déranger ses calculs.

Le capitaine l'écoutait avec impatience, car, une fois entré, Tanguy continuait son bavardage. Dès qu'il put placer un mot, il lui dit:

— Où est Madeleine Fauchoux, votre femme? Je

serais bien aise de la voir.

— Hélas! monsieur le marquis, si elle était à la maison, je serais déjà allé la chercher pour qu'elle vous présentât ses respects. Elle serait si heureuse; mais il y a une demi-heure qu'elle est partie pour la ville, et elle ne reviendra que cette nuit.

— Je l'attendrai, dit le capitaine, je tiens à lui parler.

Pendant ce temps-là, Jeanne était entrée à l'appel de son père. C'était une jeune fille de seize ans, assez jolie, mais ce ne fut pas sa beauté qui me frappa, ce fut la ressemblance que je remarquai entre elle et Mariette. Je la regardais avec une attention qui la fit rougir.

— Mademoiselle, lui dis-je, n'avez-vous pas une sœur?

Son père répondit pour elle: — Non, elle est fille unique.

— Ni cousine?

— Ni cousine non plus. Jeanne, allons, un peu plus de vivacité. Elle est si troublée de voir M. le marquis qu'elle croyait mort, car nous lui avons souvent parlé de vous et de M<sup>me</sup> la marquise. Chaque jour, nous lui avons recommandé de ne pas les oublier dans ses prières, n'est-ce pas, Jeanne?

Celle-ci balbutia une réponse qui pouvait à la rigueur être considérée comme une adhésion.

— Il faut l'excuser, monsieur le marquis, reprit

Tanguy, c'est si jeune et si timide.

Il la congédia sous je ne sais quel prétexte et s'occupa de nous servir. Son langage était toujours obséquieux, exprimant le dévouement le plus désintéressé; mais, tout en parlant, il paraissait soucieux, prêtait une oreille attentive aux bruits du dehors. A la fin, il n'y tint plus.

— Excusez-moi de vous laisser, dit-il, j'ai quelques ordres à donner, puis il faut que je m'occupe de vos lits.

Quand nous fûmes seuls, j'exprimai les soupçons que cet homme m'inspirait.

— Je crois, en effet, dit le capitaine, que cet homme est un méchant drôle. Il ne voit pas sans déplaisir arriver le propriétaire de la Châtaigneraie, dont il espérait jouir en toute sécurité; mais sa femme vaut beaucoup mieux que lui; elle est née ici, je suis convaincu qu'elle est très-dévouée à ma famille; je voudrais la voir, j'attendrai son retour.

Nous restâmes assez longtemps seuls. Nos membres, détrempés par un peu de repos, sentaient mieux la fatigue que pendant la marche; nous aurions eu beaucoup de peine à nous remmettre en route. Quand le tisseur revint, la nuit enveloppait la pièce; il levait à la main une chandelle; son visage, malgré ses efforts pour paraître aimable, conservait la trace d'une grave préoccupation.

— Si M. le marquis veut le permettre, dit-il, je vais le conduire à sa chambre, ainsi que ses com-

L'ancien ministre des affaires étrangères que les conservateurs de la Gironde ont choisi pour leur représentant au Sénat, est bien inspiré en comparant l'imprévoyante et dangereuse diplomatie des Freycinet et des Ferry avec celle que les conservateurs avaient si habilement et si heureusement dirigée pendant les premières années de notre réorganisation militaire et de notre relèvement national, au lendemain de désastres sans nom!

Le patriotisme des électeurs finira bien par secouer le joug d'un parti désormais indigne de gouverner. E. R.

## LES CHIENS ABOIENT LA CARAVANE PASSE!

Toute la presse s'occupe de la réception de M. de Lesseps à l'Académie française. On donne son discours, celui de M. Renan. Les journaux « bien informés » disent même quels potages a mangé M. de Lesseps à sa sortie de l'institut et dans quel déshabillé les interviewers l'ont trouvé le soir.

Notre place est limitée et nous ne pouvons entrer dans ces importants détails qui d'ailleurs n'ajoutent rien à la gloire légitime du nouvel académicien. Mais il nous paraît opportun de citer un passage de chacun des discours. Ils contiennent un enseignement qui porte au-delà de l'Académie.

Nous commencerons par celui de M. Renan. Les reporters nous disent que l'orateur a prononcé « dans sa cravate » les lignes qui vont suivre. Nous le regretterons, car si elles ne sont pas les mieux écrites du discours au point de vue académique, elles sont les plus vraies au point de vue de l'histoire.

« La formation de la France par l'action de la dynastie capétienne, » dit M. Renan, est le plus bel exemple de création vivante que présente l'histoire d'aucun pays. Le roi de France est comme le cœur, si l'on veut, la tête d'un organisme puissant, où chaque partie vit en solidarité avec le tout. Merveilleuse unité, dont le défaut, si j'ose le dire, fut d'être trop parfaite, puisqu'elle induisit de vrais patriotes à croire, imprudemment peut-être, qu'elle devait nécessairement survivre à la cause qui l'avait formée! Problème étrange, devant lequel d'autres patriotes non moins sincères, gardent un silence douloureux, se demandant avec angoisse si l'unité d'un être vivant, fortement centralisé, peut continuer après ablation de la tête. »

Nous croyons que le « problème étrange » a reçu des faits une terrible mais instructive réponse.

Cette unité si puissante faite par la monarchie, qu'est-elle devenue depuis que des « patriotes » peut-être « moins sincères » que ne le veut croire M. Renan ont voulu supprimer la cause qui l'avait formée?

A quel rang est descendue la France jadis la première en Europe?

Où sont les provinces conquises par la monarchie?

Dans quel gouffre se sont effondrés notre fortune et notre honneur?

C'est ce que se sont demandés des patriotes plus sincères, et c'est parce que les faits leur ont répondu avec une irréfutable éloquence qu'ils ont reconnu l'impossibilité de faire vivre un Etat sans tête. Aussi veulent-ils rendre cette tête à la France et ne croient-ils pas devoir faire le « silence » sur « leurs angoisses », sur leurs résolutions.

Et ici nous citerons le passage annoncé du discours de M. de Lesseps dans lequel le nouvel académicien a indiqué la qualité maîtresse qui l'a mené au succès, la ténacité!

« Les ignorants, a-t-il dit, il faut les conquérir, les vaincre, les conquérir. Quant aux autres, les sceptiques, les haineux, les insulteurs mêmes, il n'y a pas à s'en occuper. Le proverbe arabe dit: Les chiens aboient, la caravane passe. J'ai passé. »

Aurait-on moins de dévouement, d'abnégation, de ténacité pour le salut de son pays que pour le percement d'un isthme? Non! et cherchant à convaincre les ignorants, à rallier les égarés de bonne foi, désignant les sceptiques, les haineux, les insulteurs mêmes, les royalistes marchent à leur but. Les chiens peuvent aboyer; la caravane passera! EDOUARD GRIMBLOT.

## Chronique générale.

### PRUDENCE.

Une curieuse discussion va s'engager à la rentrée des Chambres. On sait qu'une commission de la Chambre basse est saisie d'un projet de loi tendant à la réglementation des dépôts d'armes chez les particuliers. Or, commission et ministre ne s'entendent pas.

La disposition nouvelle introduite par la commission dans le projet du gouvernement et qui fait l'objet du litige, porte que tout citoyen français jouissant de ses droits civils et politiques a le droit de posséder et de détruire des armes de guerre des modèles réglementaires ou non, ainsi que les munitions correspondantes, sous la seule condition de faire connaître par une déclaration au maire de la commune, dans le délai de trente jours, la quantité d'armes et de munitions ainsi détenues.

Le ministre de l'intérieur n'est pas favorable à cette disposition large; il voudrait restreindre la faculté de détention en ne l'accordant qu'aux membres des sociétés de tir et limitant à un petit nombre la quantité de fusils qu'on pourrait ainsi détenir.

Le ministre Allain-Targé nous a tout l'air de penser que la majorité des Français serait plus disposée à se servir des armes pour canarder la République que pour la défendre. En quoi peut-être il n'a pas tort.

pagnons. Dès que la bourgeoise rentrera, je l'avertirai.

— Tardera-t-elle beaucoup?

— Avant deux heures elle sera ici.

— Pouvez-vous nous procurer un bateau pour passer la rivière?

— Je me charge de vous conduire sur l'autre bord.

Il nous fit monter à l'étage supérieur. Une chambre très-propre était à l'angle de la maison, c'était celle qu'il réservait au capitaine; un cabinet la précédait, il fut affecté à Fernie et à moi. Il y avait un lit dans chaque pièce. Pendant que nous étions encore tous les trois à la fenêtre, il nous quitta. Je crus entendre le grincement d'une clef dans la serrure, je courus à la première porte. Elle était fermée en dehors, nous étions prisonniers.

Mon inquiétude redoubla, tout m'était suspect chez cet homme, une foule de circonstances avaient éveillé ma défiance. J'insistai auprès de mes compagnons sur le danger qu'il y avait à rester plus longtemps dans cette maison inhospitalière où tout respirait la trahison. Malgré son regret de ne pas voir la femme du tisseur, le capitaine se rendit et reconnut qu'il était sage de s'éloigner au plus tôt. Mais comment opérer notre évasion? Je me rappelai heureusement que j'avais vu une échelle dans un hangar resté ouvert. Leste comme je l'étais, je me faisais un jeu de descendre par la

croisée; aidé par mes amis, j'atteignis facilement les volets du rez-de-chaussée et touchai terre sans faire de bruit.

Je me dirigeais vers l'endroit où était remise l'échelle, lorsque j'entendis comme un chant plaintif murmuré à l'autre extrémité du bâtiment. Je dressai l'oreille, c'était bien l'air mélancolique que m'avait appris Mariette, je crus que c'était la voix de Mariette elle-même; j'écoutais, le cœur palpitant, lorsqu'une porte s'ouvrit avec précaution, et une femme dont la démarche était appesantie par l'âge s'avança. Le chant avait cessé, et, de l'endroit d'où il était parti, je vis une autre femme s'avancer à la rencontre de celle-ci en laissant échapper ce mot:

— Ma mère!

Elles s'élançèrent l'une vers l'autre avec l'impatience de deux personnes heureuses de se retrouver. Un homme s'interposa entre elles, et, d'une voix rude que je reconnus pour celle de Tanguy, s'adressa à la chanteuse:

— C'est la seconde fois que tu cherches à introduire ici, je t'ai déjà dit que cette maison était interdite aux mendiants et aux vagabonds.

— Je ne suis ni une mendicant ni une vagabonde dans la maison de ma mère.

— Du jour où je l'ai épousée, elle a perdu le droit d'avoir une volonté, va-t'en.

(A suivre.) LOUIS COLLAS.

## LE PILORI RÉPUBLICAIN.

Une instructive brochure paraît à la Société anonyme de publications périodiques, sous le titre: « L'AVENTURE DU TONKIN ET SA MAJORITÉ, » avec ce sous-titre: « LES COMPLICES. »

A qui incombe la responsabilité de la désastreuse aventure du Tonkin?

Les sept votes de crédit pour l'expédition, les sept ordres du jour de confiance, et les votes des membres de la majorité: tels sont les trois thèmes qui ont inspiré cette brochure, dont l'importance n'échappera à aucun homme politique à la veille des élections. Il faut la répandre à flots, la modicité de son prix (0 fr. 40) la met à la portée de tous ceux qui comprennent les avantages d'une propagande utile, faite en temps opportun.

## LE « BOSPHORE ÉGYPTIEN ».

On télégraphie du Caire, 24 avril:

« M. Saint-René Taillandier a notifié ce matin au khédive et à Nubar-Pacha la suspension des relations diplomatiques en les informant qu'il faisait ses préparatifs de départ. »

« Une transaction sera proposée par le gouvernement au sujet de l'affaire du Bosphore égyptien. »

« Le gouvernement égyptien reconnaît qu'il y a eu violation de domicile et ferait des excuses. »

« Il ne serait pas fait mention de la suppression du journal. »

Tous les navires français qui se trouvent en ce moment aux deux extrémités du Canal de Suez ont reçu l'ordre de se rendre à Port-Saïd et d'y rester jusqu'à la solution du différend franco-égyptien.

Cinq bâtiments de guerre sont à cette heure dans les eaux égyptiennes à la disposition du ministère de la marine.

Un bruit, qui d'ailleurs est sujet à caution, a ému dimanche la population londonnienne. On a prétendu que l'entente était faite entre la Russie et la France contre l'Angleterre et que trois transports français actuellement à Suez et portant 4,000 hommes avaient reçu ordre d'y rester.

(Les Nouvelles.)

Le Daily News a des raisons de croire que la correspondance échangée entre la France et l'Angleterre au sujet de la suppression du Bosphore égyptien est de nature à amener un prompt arrangement.

## LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

On télégraphie de Saint-Petersbourg:

« Il court par toute la ville un bruit suivant lequel il y aurait eu un nouveau choc sérieux entre l'armée russe et les Afghans. »

## UN PORTEFAIX MÉDAILLÉ.

A propos de décoration: données à Marseille à l'occasion de la dernière épidémie, on en a décerné une à un portefaix qui la refuse en ces termes:

« Monsieur le ministre du commerce, » Dans le compte-rendu des journaux de la localité relatif aux récompenses pour services pendant l'épidémie de 1884, j'ai lu qu'une médaille en argent était décernée à « Sardou, portefaix. » Jusqu'à ce jour, je m'étais refusé à croire que cette distinction honorifique me fut destinée, par la raison bien simple que durant tout le temps que l'épidémie a sévi sur notre pauvre cité j'étais à la campagne et ne descendais en ville que pour m'occuper de mon travail. Mais comme, renseignements pris, cette récompense est bien à mon adresse, je la refuse, parce que je n'ai rien fait pour la mériter. »

« Je suis persuadé, M. le ministre, qu'en réparant cette erreur vous reconnaîtrez le désir que j'ai de voir rendre justice au mérite de ces nombreux et dévoués citoyens qui ont été oubliés. »

« Agréez, etc. »

« SARDOU, portefaix. »

La leçon du portefaix est rude!

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 avril. Les Consolidés anglais baissent de 3/8, 94 15/16, mais pour la première fois depuis longtemps cette recule laisse le marché absolument indifférent. Non-seulement on n'a pas suivi l'affaire de la Bosphore égyptien est arrangé, mais on a ramené le courant. Sur le cours de toutes les valeurs se sont rapidement levés et cela sans la moindre réaction.

Le 3 0/0 monte à 78.25, l'amortissable à 80.14, le 4 1/2 0/0 fait 108.65.

Le Crédit Foncier et tout son groupe sont en hausse. Les obligations nouvelles sont très-demandées à 437.25.

La Banque d'Escompte remonte à 500 fr. avec une vigueur toute nouvelle.

L'Italien hausse de 91.40 à 92.95. Les Méridionaux Italiens suivent l'impulsion de leur vient de la fermeté de la Rente italienne. On croit que le Sénat italien terminera la semaine prochaine la discussion des chemins de fer italiens par un vote presque unanime des conventions.

La Société Générale devance le mouvement de hausse.

Les actions et les obligations de l'Est Algérien sont toujours l'objet de nombreuses demandes. La cote 343 à 344.

Le Suez se relève également au environs de 2,000 fr. L'émission des obligations des chemins de fer économiques s'annonce comme un très-grand succès qui fera honneur à la Banque de Paris et aux Pays-Bas qui patronne cette affaire.

Les actions de nos chemins sont en hausse: Nord monte à 1,630, l'Orléans à 1,320, l'Est à 700, l'Ouest à 845.

## Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 22 avril, le général de brigade Chevala a été désigné pour procéder à l'inspection générale du 7<sup>e</sup> arrondissement de cavalerie, en remplacement de M. le général Guyon-Vernier, démissionnaire.

Le ministre de la guerre vient d'adopter définitivement pour les troupes à pied un modèle de cartouchière qui se fixe au ceinturon au moyen de passants métalliques.

La nouvelle cartouchière à la cheville du couvercle du côté du corps de l'homme. Dans le modèle de 1882, le couvercle baissait en avant.

L'amiral Dupetit-Thouars est arrivé vendredi à Calais sur l'avis la Mouette: il a visité les bassins et lescluses en construction, qui feront de Calais un des meilleurs ports de la Manche.

L'amiral a ensuite présidé la distribution des récompenses accordées par le gouvernement et la Société centrale de sauvetage au navire norvégien Orion. Une croix d'honneur a été décernée au pilote Jacques Pilet, qui faillit périr victime de son dévouement.

Cette cérémonie, à laquelle assistaient les autorités civiles et militaires, a été fort émue.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### L'HARMONIE SAUMUROISE.

Le deuxième concert donné hier soir au théâtre par l'Harmonie Saumuroise, sous la direction de M. Goubeault, a été plus brillant encore peut-être que le premier. En tout cas beaucoup plus gai. Artistes et auditeurs ont obtenu un succès très-vif. Nous réservons, dans quelques jours, de décerner à chacun d'eux les éloges qui sont dus et de donner quelques détails sur ce charmant concert qui a eu lieu en présence d'une foule considérable d'auditeurs. En attendant, disons que la quête au profit des blessés du Tonkin et des pauvres, faite à la fin de la première partie, a produit une somme de 434 fr. 25.

Les examens des sous-officiers de cavalerie proposés pour l'École de Saumur commenceront le 4<sup>e</sup> juin prochain.

Le Président de la République a signé le mouvement préfectoral.

M. Jabouille est nommé à la préfecture du Doubs et est remplacé par M. Nègre.

Cherico, préfet de la Nièvre. Notre compatriote, M. Léon Barraband, sous-préfet de Bayeux, est nommé préfet de la Corse.

Le classement des chevaux susceptibles d'être requis en cas de mobilisation aura lieu, cette année, du 15 mai au 15 juin.

**APPEL DE LA CAVALERIE TERRITORIALE.**

Les hommes de l'armée territoriale des classes de 1872 et 1873 appartenant à la cavalerie, qui n'ont pas été convoqués en 1884 ni dispensés l'année dernière de la période d'instruction, seront appelés par ordres individuels du jeudi 29 octobre au mardi 10 novembre inclus.

**Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

Onzième séance, le 26 avril 1885.

Cible A. — Revolver 1873, à 30 mètres.

Tireurs..... 42  
Balles tirées..... 72  
Balles mises..... 28  
Nombre de points..... 37

Résultat : 38.88 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une paire porte-montre bronze : M. Puichaud, soldat au 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

2<sup>e</sup> prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Perreau, membre honoraire.

Cible B. — Fusil Gras, à 200 mètres.

Tireurs..... 24  
Balles tirées..... 144  
Balles mises..... 91  
Nombre de points..... 175

Résultat : 63.49 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une paire porte-montre bronze : M. Davy, membre honoraire.

2<sup>e</sup> prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Triboulet, membre honoraire.

Douzième séance, le dimanche 24 mai 1885, à 2 heures du soir, à Terrefort.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

Mardi dernier, le capitaine Chalery de la Masselière, écuyer à l'Ecole de cavalerie, se promenait en voiture avec M<sup>me</sup> de la Masselière et M. Rousseau, secrétaire des études à l'Ecole de cavalerie. Ils rencontrèrent sur la route près d'Allonnes une charrette attelée de deux chevaux et chargée de sacs; le conducteur Girard-Gauron (Eugène), de Saumur, était à 15 mètres au moins derrière son attelage qui obstruait le passage, la route, un simple chemin vicinal ordinaire, étant très étroite à cet endroit.

Le capitaine ayant fait une observation fut grossièrement insulté.

Il se rendit alors à la gendarmerie d'Allonnes et raconta le fait. Les gendarmes se portèrent au devant du sieur Girard-Gauron et l'interpellèrent sur sa négligence et sur la manière injurieuse dont il avait apostrophé l'officier. Il leur répondit d'un ton arrogant et de la dernière insolence en proférant les mots les plus

orduriers à l'adresse de l'officier et de sa femme.

Procès-verbal a été dressé contre ce charretier peu commode, et il sera poursuivi pour injures envers un officier et outrages à la gendarmerie. (Petite France.)

**COURTIN DANS SA PRISON.**

Après la scène des aveux que nos lecteurs connaissent, Courtin, en rentrant dans sa prison, éprouva le besoin de s'épancher dans le cœur de son gardien.

— Ma foi, dit-il, j'ai avoué; ils avaient tant de témoins qu'il m'était impossible de me défendre.

Il raconta ensuite qu'il était allé chez sa tante seulement dans l'intention de la voler, mais que la vieille ayant soisi une fourche, il l'avait assassinée.

— Après avoir achevé la vieille, dit-il, comme j'avais appétit, je mangai la soupe qu'elle avait préparée pour elle. Après cela, je lui pris son argent et j'allai manger un morceau dans une auberge voisine. L'idée me vint ensuite de faire carnaval; j'allai chez le sabotier de Doué, je m'entendis avec lui, je lui donnai de l'argent pour acheter de la viande, du bon vin et tout ce qu'il fallait pour faire bombance.

Ainsi, après son crime, Courtin aurait déjeuné trois fois. Allez donc, après cela, croire aux remords.

Le parquet se demande encore comment Courtin a pu s'y prendre pour ne pas tacher sa blouse et son pantalon du sang de sa victime. Passe encore pour le pantalon, parce qu'il en avait un deuxième dit salopette, qu'il a pu faire disparaître; mais pour la blouse? Se serait-il mis nu, comme les bouchers, pour assassiner la vieille femme? Il est certain qu'après les 35 coups de serpe le sang a dû jaillir de tous côtés.

Courtin s'est préoccupé de savoir si on l'exécuterait à Doué ou à Saumur.

— Mais, lui a répondu le gardien pour le tranquilliser, vous ne serez peut-être pas exécuté.

— Bah? a répondu Courtin, on aurait bien tort, car je sens que si j'étais libre je recommencerais : A Fontevault, voyez-vous, on s'exécute à commettre des crimes.

Voilà qui est franc; on sait maintenant à quoi s'en tenir.

Courtin ne paraît pas triste, il est même gai.

Un mot épique, c'est sa réponse au juge d'instruction qui l'exhortait à compléter ses aveux et à reconnaître tous les vols qu'il avait commis, notamment celui de Saint-Martin-de-la-Place.

— Allons, s'est écrié Courtin, j'en ai dit bien assez! Vous ne saurez rien de plus; à la fin, à force d'être bon je deviendrais bête!

LA « PARISIENNE » EN PROVINCE. — M. Henri Becque vient d'autoriser M<sup>me</sup> E. Carina à jouer la Parisienne en tournée. Tout fait espérer à l'auteur un brillant succès. A part M<sup>me</sup> Carina qui jouera le rôle de Clotilde, M. Mandasti prête le concours de son talent. Qui ne doit se souvenir, en pro-

vince, des pièces de Serge Panine, Nos Grands Enfants, l'Etrangère, etc., où M. Mandasti a su mériter de si chaleureux applaudissements. Nous lui souhaitons, cette fois, de mêmes succès. Nous pouvons dire que nous n'en doutons pas, car le rôle de Lafont qu'il doit représenter semble avoir été écrit pour lui. La représentation de la Parisienne à Saumur reste fixée à dimanche prochain 3 mai.

**SEGRÉ.**

Les Courses de Segré auront lieu chaque année le troisième dimanche du mois d'août, au lieu du troisième dimanche de septembre.

**ANGERS.**

Concours régional. — La fête donnée par la Société de gymnastique d'Angers aura lieu le jour de l'ouverture du concours, dimanche 9 mai, de neuf à onze heures du matin. Quarante membres en uniforme y assisteront.

Le concours de tir, au siège de la Société, boulevard Daviers, 16, du lundi 10 au dimanche 17 mai.

Le comité d'organisation de gymnastique et du concours de pompes s'est rendu mercredi dernier, dans l'après-midi, place des Arts, pour procéder à l'installation de ces deux fêtes. Deux tribunes seront réservées au public.

Le concours de pompes promet d'être exceptionnellement brillant; environ quarante sociétés prendront part à ce concours; citons entre autres celles d'Angers, Nantes, Rennes, Niort, Saumur, Tours et Blois.

M. Gustave Lelong, notre sympathique chef d'orchestre, va diriger pendant un mois l'orchestre de La Rochelle, pendant les représentations de grand opéra.

Le conseil municipal de Clermont (Sartre) a refusé de construire son école communale sur le plan fastueux que voulait lui imposer le préfet. Qu'a fait le préfet? Il a ordonné par arrêté que l'on fermât l'école existante, qui ne lui plaît pas. Depuis le 23 juin 1884, l'instruction obligatoire est suspendue à Clermont. La fantaisie d'un préfet est plus forte que la loi.

LE PRIX DU VEAU. — A partir du 1<sup>er</sup> mai 1885, la viande de veau sera vendue, chez les bouchers de Saumur, 1 fr. 80 le kilogramme au lieu de 2 fr.

Je vous prie de bien vouloir insérer la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,  
» Sinistré dans l'incendie de la rue Anglaise de dimanche soir, incendie qui m'a brûlé la majeure partie de mon mobilier, je crois de mon devoir de vous informer de

l'empressement que la Société d'assurance mutuelle du Mans, à laquelle je suis assuré, a fait apporter dans le règlement du dommage important qui m'a été causé.

» Dès mardi, l'expertise était faite avec toute la bonne foi qu'on aime à trouver en ces sortes de circonstances, et je suis officiellement avisé aujourd'hui que je pourrai me présenter au bureau du directeur de la Société à Tours pour recevoir le montant de la perte qui m'a été occasionnée.

» En présence de ce fait, je me crois obligé d'en exprimer, par l'organe de votre journal, toute ma satisfaction à l'Assurance mutuelle du Mans.

» Veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

» DOUBLET, W., rue Anglaise, 23, Tours. »

**Publications de mariage.**

Henri-Clément Cogny, employé de chemin de fer, de Saumur, et Angèle-Alexide-Annie Baranger, sans profession, de Bressuire.

Urbain Grégoire, employé de chemin de fer, et Gabrielle Desillé, couturière (veuve), tous deux de Saumur.

Alphonse Touchais, marchand cordier, et Anne-Louise-Ernestine Boucher, sans profession, tous deux de Saumur.

Louis-Théophile-Ernestide Girard, employé de commerce, de Saumur, et Maria-Gabrielle-Rachel Moreau, institutrice, de Romorantin.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1<sup>er</sup> choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1<sup>er</sup> qualité (marque Fournier), 35 c.; et le blanc extra (marque Jounet), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 15 c. le kil.

Les preuves de guérison constituent la réelle valeur d'un médicament, et on ne saurait nous faire un crime d'obéir à la volonté des personnes guéries qui, par reconnaissance, désirent qu'on publie leur guérison. — « Obetterre, le 8 décembre 1884. Je vous prie de m'envoyer une autre boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50, car je trouve que, depuis que ma femme en prend, elle se trouve beaucoup mieux et elle a beaucoup plus d'appétit; la digestion se fait aussi beaucoup mieux. Je vous autorise à faire de cette lettre ce qu'il vous plaira. » JOUBERT, boulanger.

» Obetterre, par Azay-le-Ferron (Indre). »  
A. M. Hertzog, pharmacien, rue de Grammont, 28, Paris.

**Marché de Saumur du 25 Avril**

Blé nouveau (l'h.)	17	Huile de noix	50	120
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	16 50	Graine trèfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lin	50	—
Halle, moy <sup>n</sup>	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70475
Orge	65	Luzerne	780	70
Avoine h. bar.	50	Paille	780	40
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—
Chenevis	50	2 <sup>e</sup>	—	—
Farine, culas	157	3 <sup>e</sup>	—	—

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LE VIOLON**

I

C'était un violon comme tous les violons. Il n'avait pas d'histoire. Ce n'était pas un Amati. Encore moins un Stradivarius. Ce n'était pas le violon dans lequel, selon la légende, Paganini avait renfermé l'âme de sa grand-mère. Ce n'était pas ce violon fantastique sur les cordes duquel Tartini entendit, un songe, le diable exécuter la sonate fameuse qu'à son réveil il intitula : « La Sonate du Diable. » Non. Rien ne le distinguait du commun des violons. Il avait, comme le plus vulgaire de tous, ses quatre cordes accordées de quinte en quinte : sol, ré, mi, la. Son maître l'avait acheté je ne sais où, pour un prix modeste, et ni son maître, ni lui, n'étaient cé-

lèbres. C'était — le maître — un jeune homme; il avait vingt-cinq ans peut-être. L'ainé d'une famille d'origine phénicienne, il avait quitté sa patrie, où le pain de chaque jour était devenu rare, pour venir chercher fortune à Paris. Il n'y avait trouvé qu'un modeste emploi, assez lucratif cependant pour lui permettre de secourir les siens, mais qui ne lui laissait pas

même espérer pour l'avenir une amélioration quelconque. Hansel Sachser, le courageux jeune homme, avait dit adieu à tous ses rêves et s'était résigné.

Il vivait avec un ami, à peu près de même âge, et leur ménage était des plus unis, sauf leurs querelles à propos du violon de Hansel. Aussi était-ce seulement à ses heures de solitude que le jeune Danois, tirant son instrument de la boîte où il reposait, se livrait à son goût favori pour la musique.

Mais alors quels duos!... Sous les doigts de Hansel, les cordes muettes s'animaient. C'était comme l'éveil d'un génie divin. La chanterelle disait des choses douces et tristes. Elle racontait tout un long poème de rêves évanouis, d'espairs tombés, d'illusions mortes, d'amours déçues. Pauvre Hansel! Qui saura jamais ce qui se remuait dans son âme quand le violon chantait ainsi! Alors les murs s'éloignaient. Ce n'était plus l'horizon des toits de la ville. C'étaient les champs, où la moisson ondait, blonde comme une chevelure de jeune fille. C'était le soleil qui met des chansons aux cœurs et des rires aux lèvres. C'était la forêt sombre, abritant à la fois les oiseaux et les fauves. C'était la plaine sans fin au bout de laquelle point, au crépuscule, le clocher natal vers lequel le pâtre, à la silhouette étrange, pousse le troupeau bélant. C'était le fleuve majestueux, tordant comme un serpent ses replis aux flancs des monts. C'était la

rive fleurie qui, doucement, s'abaisse vers le tourbillon caché! C'était la prairie verte aux rendements soudains, dans laquelle errent les grands bœufs aux cornes horizontales. C'était la mer grondante, battant les grèves natales et dont l'écume bondit sur les roches comme une nuée de fantômes, levant au ciel des bras désespérés. C'était la patrie, enfin. La patrie!... nom magique qui suffit à emplir le cœur de l'homme, même quand toute autre affection l'a quitté. La patrie qui fait les héros, comme la foi fait les martyrs.

Hansel chantait tout cela. Il chantait, l'œil perdu dans les profondeurs de sa vision, l'âme tendue où il était né, le ciel pâle où se mirent les glaciers, les soleils de printemps illuminant les pins, et la bise faisant frissonner les mélèzes. Il revoyait la mère qui l'avait bercé, et les chansons qu'elle disait revenaient toutes seules sous ses doigts comme dans son souvenir. Il revoyait, hélas! l'oubliée qu'il avait aimée! Et le violon priait, suppliait, gémissait et pleurait. Puis, il avait des colères de lion blessé, il menaçait, il tonnait!... Mais toujours le tempête s'apaisait dans les larmes, et le pauvre Hansel, tombant sur le canapé, s'endormait de tristesse et de lassitude pour continuer, dans le sommeil, les rêves incohérents commencés dans la veille.

Le violon de Hansel! C'était sa consolation. C'était sa vie. C'étaient ses amours.

Tandis qu'il dort ainsi, la tête renversée sur les coussins, ses longs cheveux blonds découvrant ses tempes et son front pâli par la fatigue, les yeux noyés dans l'extase et la main, aux doigts fins, souples et nerveux, tenant encore l'archet, la porte s'ouvre sans bruit et Maurice Métral entre.

C'est un Français, un de ces joyeux étudiants à la verde endiablée qui rient de tout et s'amuse de rien. Au demeurant, le meilleur cœur qui soit au monde. Son joyeux caractère est l'antipode de celui de son compagnon, et l'on se demande comment ces deux êtres si dissemblables ont pu se lier au point de vivre comme deux frères, sous le même toit et de la même vie. L'un vient du Nord, l'autre du Midi. Maurice c'est la prose; Hansel est la poésie. Peut-être est-ce précisément ce contraste qui cimentent leur bonne harmonie.

— Bon! murmure Maurice qui au premier coup d'œil jeté en entrant comprend ce qui s'est passé, mon fou s'est encore exténué à jouer du violon!

Refermant doucement la porte, il passe devant son camarade endormi, dégage doucement l'archet des doigts pâtes, et le pose respectueusement sur la table à côté du violon qu'il a ramassé à terre. Puis levant philosophiquement les épaules et comme un homme au fait de ce qui arrive, il va tranquillement se coucher, laissant le dormeur dans la première pièce.

(A suivre.)

PAUL GREGGERS.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES**

Au capital de Vingt-Cinq Millions de francs  
FONDÉE PAR  
Le Comptoir d'Escompte, le Crédit Industriel et Commercial, le Crédit Lyonnais, la Société de Dépôts, la Société Générale, la Banque de Paris et des Pays-Bas.

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 7, RUE D'ANTIN

**ÉMISSION**

SUIVANT AUTORISATION MINISTÉRIELLE DU 23 MARS 1885

De 26,838 Obligations de 500 fr.

Remboursables au pair en 96 tirages annuels ET RAPPORANT 125 FRANCS PAR AN PAYABLES PAR SEMESTRE

(1<sup>er</sup> Mai - 1<sup>er</sup> Novembre)

**PRIX d'Émission: 335 francs**

(Jouissance 1<sup>er</sup> Mai 1885)

(en souscrivant..... 50 ») Faculté d'escompter à la rép. du 1<sup>er</sup> au 10 mai 135 » à 3 0/0 le versement du 1<sup>er</sup> au 10 juillet..... 150 » du 1<sup>er</sup> au 10 juillet

En se libérant à la Répartition on ne paie que 334 fr. 25

ON SOUSCRIT: MERCREDI 29 AVRIL 1885

Et des à présent par correspondance, à Paris

Au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère.

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Société de Dépôts, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Et au Siège social, rue d'Antin. Et dans les Agences, en France et à l'Étranger, des établissements.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

La Société s'assure, pour ses concessions, la garantie, conférée par la loi et ASSURÉE PAR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTAT, de l'intérêt à 5 0/0 des capitaux de premier établissement, plus la garantie des frais d'exploitation, suivant une formule croissant avec la recette, avec un minimum assuré.

Aux termes des lois qui la concernent, la Société ne peut émettre d'obligations qu'après avis du ministre des finances et après l'achèvement et la mise en exploitation des lignes ou sections concédées. Les émissions ne sont autorisées que sous la condition de la concordance absolue entre les charges des titres à émettre et le montant de la garantie.

La présente émission concerne les 140 kilomètres de la ligne de Lesparre à Saint-Symphorien, entièrement livrée à l'exploitation. Le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, qui exige une annuité de 427,616 fr. 60, est exactement couvert par l'intérêt garanti, à raison de 5 0/0, sur un capital fixé, à forfait, à 8,552,332 francs.

**Le Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

Éditeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

**FAVEUR SPÉCIALE**

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.  
AU LIEU  
DE  
6 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 6 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

**LA MUSIQUE DES FAMILLES**

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro: 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an: Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, L'ART NATIONAL, par H. DU CLEZIOU, vient d'être adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques des Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de 80 francs les 2 volumes (payables 5 francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**BREITRAIT DE CAUTIONNEMENT.**

M. BELDENT (Jean-Baptiste-Eugène), ancien notaire à Varennes-sous-Montsoreau, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.

Etudes de M<sup>e</sup> SOUDÉE, avoué, et de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers.

VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise.

**DE SIX MAISONS**

Sises à Angers, Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après:

- 1<sup>er</sup> Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16: 23.000 fr.
- 2<sup>e</sup> Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18: 13.000 »
- 3<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 9: 18.000 »
- 4<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7: 1.500 »
- 5<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99: 9.000 »

S'adresser auxdits M<sup>es</sup> CHASLE et SOUDÉE et à M<sup>e</sup> RICOU.

Pour insertion sommaire, (381) SOUDÉE.

**A LOUER**

A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux.

**le Château de Vauchignard**

comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.

S'adresser: à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours; à Levallois-Perret (S.-ine), à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

**MAISON**

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arbruté, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A LOUER**

**MAISON**

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. Mathurin MOREAU, à Allonnes.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 23, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A Vendre ou à Louer**

**VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

**PAPIERS DE TENTURE**

**LIQUIDATION**

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

**CIDRES DE BRETAGNE**

Par barrique et petit fût

**GIRARD - EMERY**

TONNELIER

Rue de la Croix-Verte, 29.

**A VENDRE**

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

**A VENDRE**

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.

S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAURON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

**C<sup>ie</sup> D'ASSURANCES**

**« LE MONDE »**

Contre l'INCENDIE et sur la VIE

Fondée en 1864

Siège social à Paris, rue du Quatre-Septembre.

Capital des deux branches: 40 Millions

Agence à Saumur, place du Roi-René, n<sup>o</sup> 1.

Direction principale, Angers, boulevard des Pommiers, 17. (393)

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

**ABONNEMENTS:**

Édition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Administration: 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**MANUFACTURE DE**

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

**M. GIRARD**

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

**AUX ASTHMATIQUES** Toux, Oppression, Bronchite, Catarrhe, Asthme.  
Le Traitement Aubré est le seul qui guérisse radicalement à tout âge, même des vieillards de 90 ans; il n'exige pas de régime, ni déplacement, n'offre aucun danger, est moins cher que les autres remèdes. Depuis 24 ans, il est proclamé sans rival par célébrités médicales. Milliers de cures prouvées, renseignements gratuits. — Écrire: Maison GUILLEMAIN-AUBRE, de la Ferté-Vidame, à NEUILLY-PARIS, Avenue du Roule, 102.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR								
Heures	Minutes	Matin	Soir	Direct	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3	heures	8	minutes	du matin	express-poste.																							
6	—	55	—	—	matin (s'arrête à la Possonnière)	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10										
9	—	13	—	—	matin, omnibus-mixte.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	Chacé..	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»										
1	—	25	—	—	soir, —	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé..	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»										
3	—	33	—	—	express.							Montreuil.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39										
7	—	15	—	—	omnibus.																							
10	—	30	—	—	(s'arrête à Angers).																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR								
8	heures	26	minutes	du matin	direct-mixte.																							
8	—	31	—	—	omnibus.																							
9	—	37	—	—	express.																							
12	—	49	—	—	soir, omnibus-mixte.																							
4	—	44	—	—	—																							
7	—	4	—	—	omnibus (s'ar. à Tours)																							
10	—	24	—	—	express-poste.																							
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																												

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.